<u>Adhésion à l’association le railleur picard</u>

L’association Le Railleur Picard est régie par la loi du premier juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle a pour but de défendre les intérêts des usagers de la ligne SNCF PARIS-BEAUVAIS-ABANCOURT.

Je soussigné *Nom Prénom……*
Adresse : ……
°CP Ville : ……

Je désire devenir :
- Membre bienfaiteur ❑ 60€
- Membre actif ❑ 10€
- Membre adhérent ❑ 5€

de l’association Le Railleur Picard.

Fait le / / à …….

Signature

✂ ✂

Joindre une enveloppe timbrée avec vos coordonnées et votre règlement par chèque à l’ordre de l’association le Railleur Picard à l’adresse ci-dessous.

Le Railleur Picard
69 Rue de Senlis
60230 CHAMBLY

Un reçu vous sera adressé par retour courrier.